

CULTURE

Centre d'art contemporain d'Ivry-le Crédac

Convention annuelle d'objectifs et financière 2013

EXPOSE DES MOTIFS

Né d'une forte volonté municipale et du mouvement de décentralisation et de partage des années 80, le Crédac (association loi 1901) a été créé en 1987. C'est un outil précieux qui invite l'actualité artistique émergente à exposer son point de vue, sa sensibilité, ses questionnements et ses positionnements sur le monde. Les artistes invités utilisent, pour définir leurs idées, des langages artistiques aussi divers que la vidéo, la peinture, le son, le graphisme, l'architecture, la sculpture, la performance, la littérature, le dessin...

Le Crédac, ce n'est pas simplement un espace d'exposition, c'est un lieu de recherche, d'expérimentation, d'accompagnement intellectuel, critique et technique, des artistes (émergents ou confirmés, français ou étrangers) et des publics (avertis ou amateurs, jeunes ou plus âgés). C'est un outil de transmission porté par une équipe de professionnels. C'est un programme qui interroge notre société, qui réclame sans cesse d'être curieux, ouvert, prêt à se remettre en questions. C'est un projet culturel ambitieux qui permet d'aiguiser le sens critique.

Depuis 2011, le bâtiment américain de la Manufacture des Œillets accueille le Crédac pour une nouvelle étape de son développement. Le site est donc en quelque sorte rendu à son activité initiale de production : ateliers de création, de mûrissement et de production des artistes ; ateliers de pratiques artistiques, d'expérimentation et de médiation pour les différents publics ; ateliers de discussion et de réflexion lors de workshops, de rencontres et de débats.

Le Crédac compte donc parmi les structures culturelles historiques et emblématiques de la Ville : c'est un équipement structurant en matière de création contemporaine sur le territoire local et bien au-delà.

Pour autant, ce n'est pas un équipement qui, du haut de ses 25 ans, s'est sclérosé. Il a su évoluer et se développer pour aujourd'hui porter un projet artistique et culturel en pleine maturité, bénéficiant du nouvel élan produit par son installation à la Manufacture des Œillets.

Les partenaires publics, que ce soit la Ville d'Ivry mais aussi le Ministère de la Culture et de la Communication (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Général du Val-de-Marne ainsi que la Région Ile-de-France ont ainsi fidèlement suivi et soutenu la structure. Des conventions d'objectifs et financières ont été signées, la dernière en date du 23 septembre 2010 étant la « Convention pluriannuelle d'objectifs 2010-2011-2012 » entre le Crédac, la Ville d'Ivry, le Conseil Général du Val-de-Marne ainsi que la DRAC Ile-de-France, accompagnée des avenants n°1 et n°2 entre la DRAC et le Crédac en date du 8 novembre 2011 et n°3 en date du 16 juillet 2012.

L'objectif de la présente délibération est de présenter la nouvelle convention annuelle d'objectifs et de financement liant la Ville d'Ivry à son partenaire le Crédac pour l'année 2013. En effet, dans l'attente d'un travail collectif à mener avec la Drac Ile-de-France, le Conseil Général du Val-de-Marne et le Crédac pour aboutir à une convention partagée, quadripartite et pluriannuelle comme les précédentes, la Ville d'Ivry contractualise seule et pour une année avec l'association, marquant ainsi son soutien au projet d'activité de l'année en cours. Pour l'année 2013, le montant de la subvention de la Ville, approuvé par délibération du Conseil municipal du 28 mars 2013, s'élève à 174 578 €.

L'évocation de la saison 2013 est l'occasion de revenir sur le bilan d'activité 2012 du Crédac, première année de pleine activité sur le nouveau site de la Manufacture des Oeilletts.

Les expositions

L'équipe du Crédac conçoit le travail d'expositions comme une prise en compte du contexte dans lequel elle se trouve afin d'offrir de la différence, emmener le public vers un ailleurs. Connu pour sa volonté de défricher le terrain et de donner sa chance aux jeunes artistes, le Crédac associe une politique d'excellence en terme de choix artistique à une recherche de proximité avec le public. Exposer des œuvres au regard de nos contemporains est un choix de dialogue, c'est donc avec un objectif de rencontre avec le public que sont mises en place les expositions.

Le Crédac a organisé 5 expositions :

- Mathieu Mercier, « Sublimations » (janvier/ mars 2012)

Première exposition de Mathieu Mercier en France depuis sa rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris en 2007.

- Boris Achour, « Séances » (avril/juin 2012)

Projet associé à la Triennale 2012, Intense Proximité, qui s'est déployée au Palais de Tokyo et dans sept institutions partenaires situées à Paris et dans sa proche banlieue.

- « Le dos du désert » (juin 2012)

Les étudiants de l'Atelier de Recherche et de Création « Opus Collection » de l'Ecole nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) investissent le Crédac à partir de la collection privée d'art minimal et conceptuel de Françoise et Jean-Philippe Billarant.

- « Toucher de l'œil » (juin 2012)

L'exposition présente des vidéos, publications, pièces sonores et travaux liés aux projets de médiation menés depuis 2005 et issus du programme artistique.

- « L'Homme de Vitruve », exposition collective (septembre/décembre 2012)

L'exposition, pensée en connivence avec le nouveau lieu occupé par le Crédac, réunit des œuvres qui concernent le monde industriel, la disparition progressive des savoir-faire ouvriers, les mouvements sociaux au sein des usines d'hier et d'aujourd'hui.

Autour de chaque exposition, se déroulent des temps de sensibilisation et de formation (accompagnement des enseignants et professeurs, des étudiants, des animateurs de centres de loisirs, des néo-titulaires de l'académie), le travail régulier avec des associations ivryennes mais aussi fortement l'accueil de public scolaire et de centres de loisir (visites commentées, ateliers de pratique artistique).

Par ailleurs, outre les rendez-vous réguliers dans expositions telles que les « Crédacollations », « Art-Thé » et « Atelier-Goûter », des événements et collaborations inédites ont été initiées tout au long de la saison, notamment autour de l'exposition « L'Homme de Vitruve » avec le Théâtre des Quartiers d'Ivry, le service municipal des Archives, le cinéma Le Luxy.

Les actions de médiation

En dehors des événements dans les expositions, le Crédac a mené en 2012 des projets permettant à des groupes de rencontrer des artistes contemporains et de partager leur processus de création.

Ainsi, une cinquantaine d'élèves des classes de CM2 de l'école Dulcie September ont mené un travail avec l'artiste Dominique Ghesquière (ateliers La Mer Michel a perdu sa terre) qui a donné lieu à une exposition dans l'école.

Une trentaine de personnes âgées ont rencontré l'artiste Nicolas Floc'h et développé un travail de sculpture.

De même, l'artiste Estefania Penafiel Loaiza a développé un projet artistique (Lisières 2) impliquant une soixantaine d'élèves du lycée Romain Rolland dans un processus de création. Une exposition rassemblant les photographies, vidéos et romans photos des lycéens a été présentée au lycée.

Le CREDAC a aussi été un des lieux ressources avec le Mac/Val pour l'atelier artistique mené au collège Molière.

Autres projets en partenariat en 2012 : les « Mard! » à savoir cinq conférences sur l'art contemporain en partenariat avec la Médiathèque, sur le cycle « Tous les corps s'attirent ».

Quelques indicateurs de fréquentation

En 2012, le Crédac a accueilli 9 177 personnes (tous publics confondus) dans ces expositions (198 jours d'ouverture au public), parmi lesquelles :

- 240 enfants de centre de loisir ;
- 123 élèves de maternelle ;
- 907 élèves du cours élémentaire ;
- 96 collégiens ;
- 81 lycéens ;
- 96 enseignants/parents ;
- 430 personnes en visite-formation ;
- 362 personnes au sein des groupes constitués.

Le Crédac, c'est aussi pour les actions de médiation :

- 940 élèves du cours élémentaire d'Ivry qui ont bénéficié d'ateliers de pratique artistique ;
- 86 personnes ayant participé à une « Crédacollation » en présence des artistes ;
- 73 enfants/parents présents aux « Ateliers-Goûters » ;
- 36 seniors présents aux « Art-thé » ;
- 322 personnes bénéficiant de projets spécifiques ;
- 200 personnes participant aux conférences « Mard ! ».

En ce qui concerne la saison 2013, le projet d'activités est joint au présent exposé des motifs.

C'est pourquoi, je vous propose d'approuver la convention d'objectifs et financière avec le Crédac pour l'année 2013.

Les dépenses en résultant ont été prévues au budget primitif.

P.J : - Convention
- Projet d'activités 2013

CULTURE

Centre d'art contemporain d'Ivry-le Crédac

Convention annuelle d'objectifs et financière 2013

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 28 mars 2013 approuvant l'attribution des subventions municipales aux associations pour l'année 2013,

vu sa délibération en date du 23 septembre 2010 approuvant la convention triennale 2010-2012 avec l'Etat, le Département du Val-de-Marne et le Crédac,

vu les avenants n°1 et n°2 en date du 8 novembre 2011, et n°3 en date du 16 juillet 2012 à la convention susvisée,

considérant que le Crédac constitue un maillon essentiel de la politique artistique et culturelle municipale, en matière de création contemporaine et d'accès à la culture pour tous, répondant aux orientations de son projet de ville,

considérant que la prochaine convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Etat, le Département du Val-de-Marne et le Crédac est en cours de préparation et débutera en 2014,

considérant dès lors qu'il convient de contractualiser avec le Crédac pour l'année 2013,

vu la convention d'objectifs et financière, ci-annexée,

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 41 voix pour et 4 abstentions)

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention annuelle d'objectifs et financière 2013 avec le Crédac et AUTORISE le Maire à la signer, ainsi que ses éventuels avenants y afférant.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 30 SEPTEMBRE 2013

RECU EN PREFECTURE

LE 30 SEPTEMBRE 2013

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 30 SEPTEMBRE 2013